

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 octobre à 12h00, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 04 septembre, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Fonds coup de pousse 5ème édition

Référence : Dbur 2025.4

Membres en exercice : 13

Membres présents : 7

Voix délibératives : 7

Membres présents : Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Christian PUECH, Myriam VIGROUX, J-Claude CLERGUE,

Membres excusés : Didier SOMEN, J-Marc BALARAN, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, Sylvie GRAVIER, Marie-Claude ROLLAND,

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Julia BOSCARDIN, Antoine BOUTONNE, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT, François HAMARD, Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Vu la délibération D 2020.19 prise lors du Comité Syndical du 09 septembre 2020 créant le fonds de soutien aux initiatives citoyennes pour la transition intitulé « Fonds Coup de Pousse »,
Vu la délibération D 2025.2 concernant le vote du budget primitif 2025,

En 2018, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et les 5 communautés de communes qui le constituent se sont engagées dans l'élaboration de Plans Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour définir une stratégie locale de lutte contre le changement climatique. Notre territoire ambitionne ainsi de devenir un territoire à énergie positive, c'est-à-dire d'être en capacité de produire davantage d'énergie que ses besoins. La mobilisation de tous constitue un facteur clé de la réussite de ces plans climats.

Sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial Albigeois Bastides a lancé un fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner l'émergence d'actions simples, innovantes et reproductibles.

Il vise à accompagner les initiatives à caractère collectif ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants :

- Transport et mobilités douces
- Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable
- Réduction des déchets
- Alimentation durable
- Biodiversité et patrimoine naturel

Le cinquième appel à projet a été lancé le 28 avril 2025 et 4 associations ou collectifs ont déposé un dossier. Un comité de sélection s'est réuni le 10 septembre 2025 pour analyser les candidatures et proposer au bureau une répartition de l'enveloppe de 10 000 €.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- De retenir quatre projets déposés,
- D'octroyer une subvention selon le plan de financement suivant :

Nom de la structure	Nom du projet	Subvention accordée
Endemic'Amis	Outils nature : sur les traces de la faune sauvage !	700 €
La Ronce Vivrière	Achat et installation d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des jardins vivriers partagés	1 000 €
L'Eté de Vaour	Douches solaires mobiles et mutualisables pour le festival et le territoire	1 500 €
Miss Terre	Création d'un espace paysager propice à la biodiversité	2 000 €
		5 200 €

- D'autoriser le Président à réaliser des conventions avec chaque structure afin de verser les subventions, selon les modalités définies dans ces conventions.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Le Président,
J-Luc ESPITALIER**

**Le secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER**

Espitalier

Bouvier